



**COMMUNIQUÉ**  
Paris, le 05/12/2016

## « 40 MILLION D'AUTOMOBILISTES » CONTRE LA CIRCULATION ALTERNÉE

**Aujourd'hui, lundi 05 décembre 2016, après 4 jours de dépassement du seuil d'informations et de recommandations concernant la pollution aux particules fines (PM10), la Préfecture de Police de Paris a annoncé lors d'une conférence de presse et à la demande d'Anne HIDALGO, maire de Paris, la mise en place de la circulation alternée pour la journée de demain. L'association « 40 millions d'automobilistes » dénonce une mesure inutile du point de vue environnemental, destinée à pénaliser une fois de plus les usagers qui ne peuvent se passer de leur voiture pour leurs déplacements quotidiens.**

Demain, mardi 06 décembre 2016, seuls les véhicules dont la plaque d'immatriculation se termine par un numéro pair seront donc autorisés à circuler dans la capitale. Sous prétexte de mettre fin à l'épisode de pollution localisé sur l'Île-de-France depuis la fin de la semaine dernière, la mairie de Paris a donc obtenu de la Préfecture de Police la mise en place de la circulation alternée :

« On sait qu'à cette période de l'année, les concentrations de particules sont plus importantes. C'est un phénomène météorologique courant en cette saison. Pourtant, une fois de plus, on cherche à culpabiliser l'automobiliste et à le rendre responsable de tous les maux de la planète en faisant peser sur lui toutes les mesures de restriction et les interdictions destinées à « purifier l'air ». Mais il ne faut pas oublier qu'en l'occurrence, les particules qui stagnent actuellement au-dessus de l'Île-de-France proviennent de l'utilisation accrue du chauffage » commente Daniel QUÉRO, président de « 40 millions d'automobilistes ».

Parallèlement à cette annonce de la Préfecture, l'organisme de surveillance de la qualité de l'air Airparif précise que les mesures de restrictions de la circulation lors d'épisodes de pollution seront à l'avenir mises en œuvre plus systématiquement, grâce notamment aux nouvelles vignettes Crit'air qui devront orner les pare-brise des véhicules entrant dans la capitale à partir de janvier 2017.

« La circulation alternée a déjà été mise en œuvre plusieurs fois à Paris ces dernières années ; pourtant, il n'existe à ce jour aucune preuve que cela permet de réduire efficacement les concentrations de particules lors des épisodes de pollution. En revanche, les automobilistes concernés par ces restrictions de circulation seront sévèrement pénalisés dans leurs déplacements et c'est parfaitement injuste, surtout lorsque l'on sait que la qualité de l'air s'améliore depuis les années 90 (*sic* le ministère de l'Environnement) et que l'augmentation du nombre de « pics » de pollution est une simple conséquence mécanique de la baisse des seuils retenus » conclut Pierre CHASSERAY, délégué général de l'association.

Soulignons enfin que, grâce à l'arrivée d'une perturbation et à la remontée des températures sur l'Île-de-France, l'épisode de pollution devrait se résorber de lui-même dès le weekend prochain...

**Retrouvez tous nos communiqués en exclusivité sur [www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com), avant leur diffusion.  
Inscrivez-vous dès maintenant, et venez échanger avec nous sur l'actualité ! [Cliquez ici](#)**

### CONTACT :

Attachée de presse : Julie HAMEZ  
[presse@40ma.net](mailto:presse@40ma.net)  
Tél. : 02 43 50 06 35  
Port. : 06 10 07 48 26



[www.fil-conducteurs.com](http://www.fil-conducteurs.com)



@40MA - 40 millions d'automobilistes  
@PChasseray - délégué général



[www.40millionsdautomobilistes.com](http://www.40millionsdautomobilistes.com)